

1.

Débitrice: **Unifiduciaire**, rue de la Scie 4-6,
1207 **Genève**
2.

Durée du sursis concordataire: 6 mois jusqu'au
27.11.2003
3.

Commissaire: Ladislav Klement, place Bourg-de-Four 9,
1204 Genève.
4.

Remarques: Dit qu'aucune poursuite ne peut être exercée contre Unifiduciaire pendant la durée du sursis, que le sursis arrête le cours des intérêts de toute créance non garantie par gage, ordonne le versement de l'ensemble des fonds présents et à venir en mains de la requérante sur le compte de la société rebaptisé "compte spécial sursis concordataire", restreint les pouvoirs de disposition d'Unifiduciaire sur l'ensemble des comptes de la société en ce sens qu'ils ne pourront être utilisés qu'avec la signature conjointe d'un administrateur et/ou directeur et celle du commissaire.
Appel aux créanciers selon l'art. 300 LP
Les créanciers sont invités à indiquer leurs créances dans les vingt jours sous peine d'être exclus des délibérations relatives au concordat, à l'adresse du commissaire au sursis. Un exemplaire de la publication est envoyé à tous les créanciers connus par pli simple. Le cours des intérêts est arrêté à la date du 26 mai 2003.

Ladislav Klement, commissaire au sursis
1204 Genève

(01050736)